



CROC-AT

Concertation régionale des organismes
communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue

RAPPORT D'ACTIVITÉS



1ER AOÛT AU 31 JUILLET
2021-2022



TABLE DES MATIÈRES

03

MOT DU PRÉSIDENT

04

**CRITÈRE 1 : ÊTRE UN
ORGANISME À BUT NON
LUCRATIF (OBNL)**

05

**CRITÈRE 5 : AVOIR ÉTÉ CONSTITUÉ
À L'INITIATIVE DES GENS DE LA
COMMUNAUTÉ**

06

**CRITÈRE 4 : LIBRE DE
DÉTERMINER SA MISSION, SES
APPROCHES, SES PRATIQUES,
ORIENTATIONS, ETC.**

09

**CRITÈRE 2 : ENRACINÉ DANS LA
COMMUNAUTÉ**

20

**CRITÈRE 3 : ENTRETENIR UNE VIE
ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE**

24

**CRITÈRE 8 : UN CA INDÉPENDANT
DU RÉSEAU**

25

**CRITÈRE 6 : LA POURSUITE D'UNE
MISSION SOCIALE PROPRE À
L'ORGANISME QUI FAVORISE LA
TRANSFORMATION SOCIALE**

31

**CRITÈRE 7 : FAIRE PREUVE DE
PRATIQUE CITOYENNE ET
D'APPROCHES LARGES AXÉES
SUR LA GLOBALITÉ DES
PROBLÉMATIQUES ABORDÉES**

UN MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous!

Je termine ma première année comme président de la CROCAT. Je tiens tout d'abord à remercier notre merveilleuse équipe : Marie-Ève, David-Alexandre et notre nouvelle recrue, Tamara! C'est grâce à vous si le comité administratif peut présenter un rapport d'activités aussi impressionnant!

Deux dossiers majeurs ont teinté l'année 2021-2022 de la CROCAT. Le premier : la démarche d'amélioration des relations entre les représentants du CISSSAT et des organismes communautaires (ROC, CDC et CROCAT) au comité partenariat. Une trentaine de rencontres ont eu lieu au cours de l'année et ont permis des avancées significatives sur la compréhension commune de nos mandats et sur le rôle du comité partenariat. Nous abordons la prochaine année d'un bon œil et nous souhaitons que ces travaux nous permettent de mieux travailler ensemble, tout en assurant le respect de l'autonomie des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le deuxième dossier d'importance est la poursuite des travaux pour l'adoption du cadre de collaboration entre la CROCAT et les ROC/CDC. Ce travail a permis de clarifier le rôle de chacune des parties prenantes. Le cadre qui en découle nous permettra de mieux travailler ensemble pour valoriser l'action communautaire autonome, offrir le soutien dont ont besoin les organismes communautaires et défendre leurs intérêts auprès du CISSSAT. Le cadre vous sera d'ailleurs présenté lors de l'assemblée générale annuelle 2022. Merci à tous celles et ceux qui se sont impliqués dans ce projet!



Je termine en remerciant du fond du cœur l'ensemble de nos membres qui, chaque jour, transforme leur communauté avec et pour les citoyennes et citoyens de notre belle région grâce à l'action communautaire autonome! N'hésitez jamais à nous contacter, notre équipe est là pour vous soutenir!

Rempli de fierté et d'espoir,

Guillaume Parent
Président de la CROCAT-AT

CRITÈRE 1 : ÊTRE UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL)

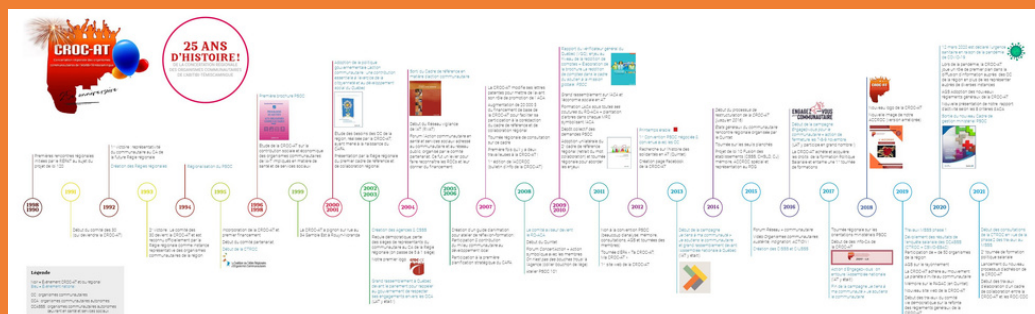
Un OBNL constitue un regroupement d'individus (les membres) poursuivant un but à caractère moral ou altruiste et n'ayant pas l'intention de faire du profit à se partager entre eux. Ils cherchent plutôt le bien-être de la communauté. L'organisme est une personne morale selon la Loi sur les compagnies du Québec (partie III) ou la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

La CROC-AT a obtenu ses premières lettres patentes le 18 décembre 1995. C'est donc le 18 décembre 2020 que la CROC-AT a eu 25 ans ! Étant donné la pandémie, ce n'est que lors de son AGA du 26 octobre 2021 au Lac Flavrian de Rouyn-Noranda que la CROC-AT a souligné ses 25 ans avec vous !

Pour l'occasion, une activité sur la ligne du temps de la CROC-AT a été réalisée sur l'heure du diner, nous remercions Mme Véronique Aubin pour sa belle animation. Puis, en soirée, il y a eu un petit 5 à 7 festif. Que de plaisir nous avons eu ensemble !



Pour clore notre 25e, nous vous avons également fait parvenir par la poste à l'ensemble de nos membres et partenaires, juste avant le congé des fêtes, notre ACCROC spécial 25e ainsi que notre ligne du temps. ☺





CRITÈRE 5 : AVOIR ÉTÉ CONSTITUÉ À L'INITIATIVE DES GENS DE LA COMMUNAUTÉ

L'organisme est né de la volonté citoyenne de s'impliquer dans la recherche de solutions pour un besoin identifié par les personnes vivant une réalité particulière ou une situation problème. S'il y a des changements à la mission c'est uniquement pour tenir compte d'une nouvelle réalité dans la communauté et non pour s'adapter à des règles ou des paramètres définis par un programme gouvernemental.

La CROC-AT a été constituée à l'initiative des gens de la communauté

Tout a débuté avec deux premières rencontres régionales (en 1989 -90) regroupant les OCASSS de la région afin de traiter du projet de Loi 120 (Régionalisation des services de santé et des services sociaux, réforme Côté). Les groupes s'entendent ensuite pour tenir des rencontres régionales sur une base régulière.

Les cinq secteurs de la région s'organisent donc en Table locale (futurs ROC/CDC) et mandatent chacune 6 représentants.es à la Table régionale qui deviendra le Comité des 30 (aujourd'hui la CROC-AT). C'est donc le besoin de se concerter des organismes communautaires de la région qui est à l'origine de la création de la CROC-AT.

À la base, cette concertation visait principalement à contrer les rapports de force inégaux entre le communautaire et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. D'ailleurs, cela fait toujours partie de sa mission aujourd'hui.

CRITÈRE 4 : LIBRE DE DÉTERMINER SA MISSION, SES APPROCHES, SES PRATIQUES, ORIENTATIONS, ETC.

La définition de la mission et des orientations de l'organisme résulte de la volonté des membres de l'organisme et de ses administrateurs qui prennent leurs décisions au sein d'instances démocratiques. De même, les politiques relatives aux approches et aux pratiques de l'organisme sont déterminées par l'organisme lui-même et sont le fruit de son expertise. L'organisme n'est pas soumis aux règles d'un ordre professionnel.

Ce critère relatif à l'autonomie de l'organisme sert à marquer la distance nécessaire entre celui-ci et les pouvoirs publics. L'organisme est donc libre de définir ses actions indépendamment des priorités de l'État, car il n'est pas un dispensaire de services.

NOTRE MISSION

La CROC-AT est un lieu de concertation réunissant les OC. Elle a pour but de les représenter ainsi que de soutenir ceux œuvrant en santé et services sociaux, en plus de promouvoir l'ACA.



Bien-être



Respect



Autonomie



Solidarité



Démocratie



Transparence



Justice Sociale

NOS OBJECTIFS

- 1 Regrouper et représenter les OC de l'A-T intéressés à participer au développement de leur milieu et à promouvoir leurs intérêts économiques et sociaux.
- 2 Accroître la visibilité et la reconnaissance des OCA de l'A-T en faisant connaître leur philosophie, leurs approches et leurs besoins.
- 3 Favoriser le développement d'une analyse sociale, politique et économique commune.
- 4 Faciliter la libre circulation de l'information pertinente aux membres.
- 5 Assurer des échanges constants avec les personnes représentant les OC aux différentes instances régionales.
- 6 Promouvoir et défendre les intérêts des OC de l'A-T auprès du CISSS-AT et exercer les représentations et les pressions politiques appropriées.
- 7 Favoriser la réflexion, la concertation, la prise de position et la mobilisation au niveau, notamment, des dossiers de la SSS.

NOS ACTIVITÉS ET SERVICES

Représentation

- Défend et promeut le développement des organismes de la région pour assurer une meilleure reconnaissance du milieu communautaire autonome;
- Assure une vigie pour défendre les droits et les intérêts des OCA.

Mobilisation

- Mobilise les organismes et la population autour d'enjeux sociaux et politiques;
- Coordonne des campagnes de mobilisation;
- Prend position dans les médias.

Soutien et accompagnement

- Aide pour le PSOC (demande de financement, reddition de comptes, convention PSOC, aspect financier, évaluation des besoins, surplus, prévision budgétaire);
- Outils, conseils, participation à des démarches démocratiques.

Information

- Bulletin ACCROC;
- Info-CA;
- Infolettre courriel;
- Références, documentations, vulgarisation;
- Et plus...

Formation pour les équipes et CA

- Une Politique salariale, pour plus d'équité;
- Le PSOC sous toutes ses coutures; (à venir)
- L'action communautaire autonome, c'est quoi ? (à venir);
- Et plus..

NOS POLITIQUES

1

Relative aux conditions de travail

4

Gestion participative

2

Prévention du harcèlement en milieu de travail

5

Remboursement des dépenses (Employés, Membres)

3

Politique salariale

6

Politique de membership

LES FORMATIONS ET ATELIERS AUXQUELS LA CROC-AT A ASSISTÉ CETTE ANNÉE

La CROC-AT a participé à une communauté de pratique sur l'Éducation populaire autonome (ÉPA) offerte par le Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) à raison de 6 blocs d'une demi-journée via ZOOM; les 9 et 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai 2022.

L'objectif de ces rencontres visait à dynamiser et renforcer notre pratique d'ÉPA et de nous outiller pour mieux la faire vivre avec nos membres. D'ailleurs, la CROC-AT se servira de ces apprentissages, entre autres, dans le développement et le déploiement d'outils d'ACA pour les groupes de la région. À surveiller dans la prochaine année! 😊

La CROC-AT a aussi participé à la Formation "Comment faire la promotion de mon organisme (marketing social)" donnée par le CAFA.

Pourquoi l'éducation populaire autonome (ÉPA) ?

« L'ÉPA est une approche pour créer collectivement des processus de transformation sociale, PAR, POUR et AVEC les personnes opprimées, exclues ou victimes d'injustices. Elle permet la conscientisation et l'analyse critique, et mène à l'action collective. Elle traverse l'ensemble des activités, projets, luttes et processus démocratiques de la vie des groupes et des organisations qui ont comme valeur centrale d'atteindre la justice sociale. C'est une démarche en constant renouvellement puisqu'elle est à la couleur des gens qui s'y impliquent. » -CPRF

CRITÈRE 2 : ENRACINÉ DANS LA COMMUNAUTÉ

Être enraciné, c'est faire preuve d'ouverture sur la communauté, être actif au sein de celle-ci et chercher à contribuer à son développement et à l'amélioration de son tissu social.

La communauté est impliquée sur votre conseil d'administration et manifeste son intérêt par son implication bénévole et en exposant son point de vue sur les services et activités de l'organisme. Ainsi, les membres de la collectivité visée par la mission et les activités de l'organisme contribuent au développement de celui-ci.

L'organisme est aussi en rapport avec d'autres organismes en échangeant de l'information et/ou en planifiant des actions communes et manifeste sa présence à la communauté en offrant ses services et son expertise lors d'événements particuliers.

NOS MEMBRES

En 2021-2022, La CROC-AT comptait 96 organismes membres sur l'ensemble de notre beau grand territoire de l'A-T !

L'année d'adhésion 2021-2022 marque un tournant dans l'histoire de la CROC-AT ! Les organismes peuvent désormais adhérer à la CROC-AT directement sans passer par leur ROC/CDC. La CROC-AT a ressenti une belle marque de confiance venant de ses membres, car malgré les changements qui ont demandé de l'adaptation et de la patience, la grande majorité a renouvelé leur adhésion.

Définition des catégories de membres :

Membre actif

Peut être membre actif tous les OCASSS oeuvrant en Abitibi-Témiscamingue.

Membre allié

Peut être membre allié tous les OCA oeuvrant en Abitibi-Témiscamingue.

Membre partenaire

Peut être membre partenaire, les ROC et CDC reconnu sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Membre sympathisant

Peut être membre sympathisant tout OC et tout organisme-regroupement oeuvrant en Abitibi-Témiscamingue et tout OC ayant son siège social dans le secteur de Val-Paradis, Villebois et Beaucanton.

Voici donc nos membres 2021-2022 pour chacune des catégories :

MEMBRES ACTIFS

- Accueil (l') d'Amos
- AFAT
- Aidants Naturels VD
- Alternative pour Elles
- APHT
- Arrimage Jeunesse
- Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)
- Association Panda AO
- Association Place au soleil
- Au Sein des femmes RN
- Bouée d'Espoir (La)
- CAB l'Amicale AO
- CAB RN
- CALACS L'Étoile du Nord
- CALACS Témiscamingue
- CAPACS-AO
- Centre de Bénévolat Lac-Témiscamingue
- Centre de Femmes du Témiscamingue
- Centre de femmes l'Érige
- Centre de jour Les Intrépides RN
- Centre des ROSÉS de l'AT
- Centre d'Intégration Physique de l'Envol
- Centre Entre-Femmes RN
- Centre Femme Ressource
- Club de l'amitié des handicapés d'Abitibi-Ouest
- Corporation Maison Répit Dépannage La Chrysalide
- CPS Abitibi-Ouest
- CPS Amos
- CPS Malartic
- CPS RN
- CPS Senneterre
- CPS Témiscamingue
- CPS Vallée de l'Or
- Défi-Autonomie de la MRC d'Abitibi
- Diabète Val-d'Or Inc.
- ÉLAN Maison des jeunes rurale
- Entretoise (l') Témiscamingue
- ESPACE Abitibi-Est
- Fraternité St-Michel
- Grands Frères Grandes Soeurs RN
- Groupe Action bénévole en maintien à domicile
- Groupe d'entraide aux aînés Amos
- Groupe IMAGE de l'AT
- Groupe soleil de Malartic
- Indépendance 65 ans +
- L'Arche
- Les Amis de l'Envol RN
- Les Marginales
- Liaison 12-18 Inc.
- Liaison Justice
- L'interlocal
- Maison d'hébergement Le Nid VD
- Maison du compagnon
- Maison Equinox (L')
- Maison Mikana
- Maison St-Andrée d'A-O
- MDJ La Sarre INC.
- MDJ La soupape
- MDJ l'Énergiteck (VD)
- MDJ Témiscamingue
- ORDET
- Parrainage civique de l'AT
- PHAR
- Pilier de l'AT (Le)
- Point d'appui RN (Le)
- Pont de Rouyn-Noranda Inc. (Le)
- Portail (Le)
- RAIDDAT
- Regroupement d'entraide sociale du Témis (REST)
- Regroupement proches-aidants A-O
- Regroupement proches-aidants RN
- Rescousse (La)
- Ressource (La) ATNQ
- Ressourcerie Bernard-Hamel
- SAAT
- Société Alzheimer de l'AT
- Société Canadienne de la Sclérose en Plaque de l'Abitibi-Témiscamingue
- Table de concertation des personnes âgées Témiscamingue
- Trait d'Union (Le)
- Unité Domrémy de VD

MEMBRES ALLIÉS

- AQDR-VD
- Centre de croissance de l'AO
- Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'AT
- Maison de la famille d'Amos
- Maison de la famille de VD
- Support aux aînés de l'Harricana

MEMBRES PARTENAIRES

- CDC Amos
- CDC du Témiscamingue
- ROC-AO
- ROC-RN
- ROC-VO

MEMBRES SYMPATHISANTS

- CAAP-AT
- MDJ décentralisée de VVB
- RFAT
- Table de concertation des aînés de la MRC Abitibi
- TV Témis

FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES

De nouveau en 2022, la CROC-AT a offert la formation Politique Salariale ! Trois séances de formation ont eu lieu pour un total de 13 organismes formés, à cela s'ajoute quelques rencontres de soutien et d'accompagnement à des organismes qui en ont fait la demande.

Vous êtes maintenant prêt à travailler votre politique et vous aimeriez du soutien de la CROC-AT, n'hésitez pas à nous contacter !

Sondage besoin en formation

La formation nous semble un moyen approprié de réaliser une partie de notre mission. D'abord, elle permet de répondre à un ou des besoins des organismes membres, ensuite, elle nous donne l'occasion de créer des liens et de mieux comprendre la réalité et les enjeux que vous vivez. De cette façon cela nous permet d'avoir de meilleures connaissances pour vous représenter et mieux vous soutenir.

Nous avons déjà ciblé des sujets de formation en lien avec notre mission à la suite de notre sondage réalisé auprès de nos membres à l'automne 2019. Comme vous le savez, la pandémie a mis bien des projets en suspens, c'est pourquoi nous n'avons pas eu la chance de développer de formation encore.

Afin de maximiser nos énergies, nous vous avons sondé de nouveau en décembre dernier de sorte à identifier lesquelles de ces formations devraient être développées en priorité et ce que l'on devrait y retrouver pour répondre à vos besoins.

Après analyse des résultats, il en résulte que la CROC-AT travaillera dans la prochaine année à développer une formation sur le PSOC ainsi que sur l'ACA, avec entre autres des outils pour l'accueil des nouveaux et nouvelles dans le milieu communautaire.

De plus, pour développer les outils et la formation sur l'ACA, la CROC-AT a obtenu des sommes du fonds projet ponctuel PSOC du CISSS-AT. De même, ce projet sera travaillé en partenariat avec la CDC d'Amos ! 😊

SOUTIEN AUX MEMBRES

La CROC-AT a répondu à 114 demandes d'information, de soutiens ponctuels et d'accompagnement provenant de 65 OC différents, tout au long de l'année.

La majeure partie des demandes ont porté sur les sujets suivants :

- PSOC (rehaussement, reconnaissance, demande de financement, addenda à la convention, surplus accumulé, audit comptable, rayonnement, etc.);
- Politique salariale;
- Nouvelle procédure d'adhésion;
- Mobilisation, Aire Ouverte, etc.

Et plus spécifiquement en lien avec la COVID :

- Passeport vaccinal;
- Décret vaccination;
- Mesures sanitaires en vigueur.



Info COVID-19
Concernant les organismes communautaires

10 mars 2022

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez sûrement, la situation pandémique tant à s'améliorer et le gouvernement a déjà commencé à mettre en place des mesures d'assouplissement et d'autres sont à venir. Nous vous résumons ici ces principaux changements.

Assouplissement des mesures sanitaires

Depuis le 28 février 2022
Le télétravail n'est plus obligatoire, bien qu'il est recommandé de favoriser le retour au travail en mode hybride d'ici la mi-avril.

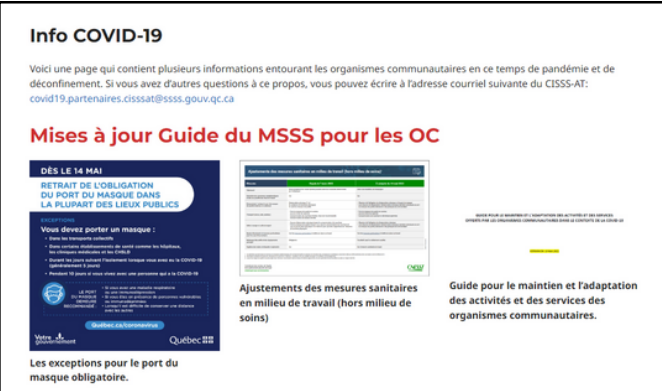
Depuis le 7 mars 2022
Au bureau, le port du masque n'est plus obligatoire, si la distance d'un mètre minimum est maintenue ou s'il y a une barrière physique entre les personnes.

Autres formes de soutien en temps de pandémie

Infolettre

Cette année encore, la CROC-AT a diffusé à tous les OC de l'A-T qu'ils soient membres ou non de la CROC-AT ainsi qu'aux partenaires du communautaire, 10 infolettres COVID.

On vous informe aussi via notre page Facebook !



Info COVID-19

Voici une page qui contient plusieurs informations entourant les organismes communautaires en ce temps de pandémie et de déconfinement. Si vous avez d'autres questions à ce propos, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante du CISSS-AT: covid19.partenaires.cierrat@ssss.gouv.qc.ca

Mises à jour Guide du MSSS pour les OC

DÈS LE 14 MAI
RETRAIT DE L'OBLIGATION DU PORT DU MASQUE DANS LA PLUPART DES LIEUX PUBLICS

Vous devez porter un masque :

- Dans les lieux publics
- Dans les lieux publics
- Dans les lieux publics

Les exceptions pour le port du masque obligatoire.

Ajustements des mesures sanitaires en milieu de travail (hors milieu de soins)

Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et des services des organismes communautaires.

Page web

La CROC-AT a également mis à jour sa page Info-COVID sur son site web. Celle-ci a pour but de faciliter vos recherches d'informations entourant les organismes communautaires en ce temps de pandémie et de déconfinement.

ÉVÉNEMENTS AUXQUELS LA CROC-AT A PARTICIPÉ !

NIVEAU RÉGIONAL

Présentation des milieux de stage à l'UQAT

Le 23 novembre dernier, la CROC-AT était invitée à présenter son organisme comme futur milieu de stage pour les étudiants.es de l'UQAT.

AGA CAFA

Cette année encore la CROC-AT a assisté à l'AGA du CAFA en présence le 31 mai dernier.

Au printemps dernier, nous avons rencontré un étudiant qui souhaite faire son stage à la CROC-AT. Nous sommes actuellement en processus de signer un contrat de stage. Nous aurons donc le plaisir de vous présenter notre stagiaire en temps venu ! 😊

Journée du 8 mars, centre de femmes du Témiscamingue

À l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes, le Centre de femme du Témiscamingue organisait une présentation d'un spectacle d'humour féministe avec l'humoriste



Mélanie Couture suivi d'une discussion. C'est avec plaisir que la CROC-AT s'est jointe à l'événement qui avait lieu en ZOOM.

NIVEAU NATIONAL

RQ-ACA

La CROC-AT étant membre de la CTROC qui elle est membre du RQ-ACA, a pu assister à certaines rencontres de présentation et d'information :

- Observatoire de l'ACA présentation des résultats de recherche 18 nov. 2021;
- Information sur un potentiel projet de loi cadre de l'ACA 2 décembre 2021;
- Observatoire de l'ACA, présentation L'État, le communautaire et la COVID-19 : entre reconnaissance et instrumentalisation 17 janvier 2022;
- Observatoire de l'ACA présentation des résultats de recherche Les impacts sur la vie associative et démocratique 31 mai 2022;
- Analyse collective du PAGAC 23 juin 2022.



**L'Observatoire
de l'ACA**

par et pour l'action
communautaire autonome

Cliquez ici pour visiter
leur site web !

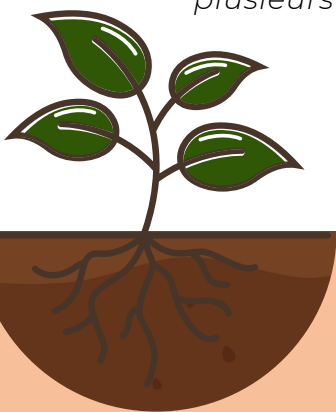


Observatoire de l'ACA :

Ce projet a été initié au printemps 2020 par deux regroupements : le RQ-ACA et la TNCDC et s'échelonne sur plusieurs années. Les groupes des différents secteurs et territoires du Québec seront appelés à contribuer à toutes les étapes du projet, de la définition des enjeux prioritaires, en passant par l'analyse des données, jusqu'à la diffusion des résultats. Des collaborations seront menées tout au long du processus avec des personnes issues du milieu de la recherche ainsi qu'avec des OC ayant développé une expertise en recherche-action.

ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

On est enraciné par plusieurs comités



La CROC-AT continue de maintenir les liens avec les OC d'ici et d'ailleurs en regard de la campagne Engagez-Vous. Cette année, c'est 10 rencontres du comité de mobilisation régional qui ont eu lieu, 10 rencontres des antennes régionales et 2 rencontres de sous-comités, et ce afin de préparer et de faire les suivis des actions réalisées cette année ainsi que leurs bilans.

Merci aux groupes s'étant impliqués activement sur le comité cette année, c'est grâce à vous si nous avons pu réaliser de belles actions en Abitibi-Témiscamingue !

Laurie Paquin (RÉPAT), Mylène Plante (CDC-Amos), Stephanie Hein et Sédric Degbo (CDC-Témiscamingue), Julie Frenette (Centre de femme l'Érige, Abitibi-Ouest), Julie Cameron (Centre des ROSÉS de l'Abitibi-Témiscamingue), Mélanie St-Pierre (Point d'appui), Chrystyan Jacques (REPAS), Caroline Gouin et Valérie Deschênes (RAPHAT) Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est), Johanne Gagné (RPAAO / ROC-AO), Sabrina Robitaille (CAPACS AO / ROC-AO) et Cassandra Poirier (CALACS l'Étoile du Nord).

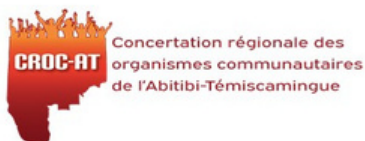


Pour voir les actions réalisées, voir au critère 6 à la page 25.

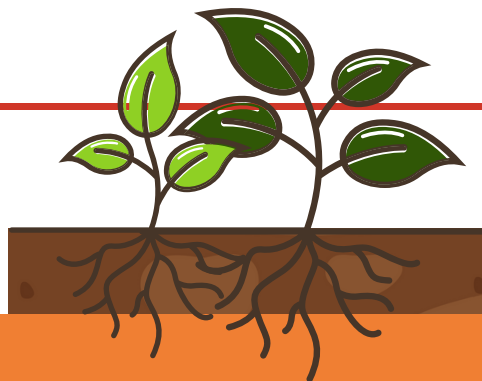
QUINTET

Le QUINTET est une coalition de regroupements régionaux qui souhaitent travailler de concert sur les enjeux et les préoccupations communes du milieu communautaire. Il regroupe la CROC-AT, le RÉPAT, le RFAT, le CAFA, RAPHAT et la TCROCASMAT.

Le QUINTET qui ne s'était pas réuni depuis 2019, dû principalement à la pandémie, s'est rencontré à 4 reprises dans la dernière année. Ce fut l'occasion de partager ce que nous avons fait dans nos instances respectives pendant ces deux dernières années et d'entamer une réflexion sur des projets possibles à réaliser en QUINTET.



L'enracinement se démontre également par la concertation avec le milieu et les diverses instances gouvernementales, paragouvernementales ou privées.



NOS LIENS AVEC LE CISSS-AT

La CROC-AT est reconnue comme l'interlocutrice privilégiée du CISSS-AT pour les organismes communautaires concernant toutes les questions d'ordre générales et régionales.

DÉMARCHE LAC À L'ÉPAULE

La démarche de Lac à l'épaule (amélioration de nos relations avec le CISSS-AT) entamé au printemps 2020 est une fois de plus ce qui a occupé le plus notre temps dans nos rencontres avec le CISSS, soit près d'une trentaine de rencontres dans l'année. Tout ce temps consacré nous a permis d'élaborer un plan d'action bien étoffé et basé sur l'ensemble des préoccupations et besoins des membres du comité Partenariat, plan d'action qui fut adopté en comité partenariat (CP) le 18 mars 2022.

Le plan se décline en quatre grands thèmes et les objectifs suivants :

1. Mandat, rôle et responsabilités

- a. Discuter du mandat pour l'identifier et en définir les concepts;
- b. Mettre en place une stratégie d'appropriation;
- c. Identifier les rôles et responsabilités de chacune des parties.

2. Décisions

- a. Décrire les niveaux et les instances visées par les prises de décisions;
- b. Identifier des lieux permettant le partage d'information;
- c. Identifier des positions qui rallient le plus possible les partenaires.

4. Climat

- a. Assurer un climat sain en se donnant des règles de base pour travailler, incluant des règles de communication.

3. Communication

- a. Définir les canaux de communications;
- b. Définir des outils pour une meilleure communication.

Le premier objectif de ce plan d'action était de discuter du mandat du comité partenariat pour l'identifier et en définir les concepts. Pour ce faire, le comité LAL a d'abord élaboré un sondage exhaustif (43 questions ouvertes) sur le mandat actuel du CP, 12 des 13 membres actuels du CP y ont répondu. À la suite de ce travail phénoménal, une proposition de modification de mandat a été soumise aux membres du CP pour discussion et adoption lors de la 2e rencontre du CP de l'année, le 28 juin 2022.

Voici le nouveau mandat du comité partenariat :

Le comité partenariat est une instance permettant d'échanger et de partager de l'information, il a pour mandat d'assurer la mise en application du cadre de référence et d'émettre des recommandations aux instances décisionnelles du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue :

LE COMITÉ doit :

- Reconnaître les organismes admissibles au PSOC;
- S'assurer que le financement au PSOC respecte les balises ministérielles et le cadre de référence régional;
- Dans le cas où les balises ne seraient pas identifiées dans le cadre de référence ou par le ministère, définir des orientations concernant l'attribution des subventions octroyées.
- Partager les avis, les besoins et les enjeux soulevés par le milieu communautaire et le réseau de la santé et des services sociaux;
- Déterminer et mettre en application les stratégies de collaboration pour répondre aux recommandations, besoins et enjeux soulevés par le milieu communautaire et le réseau de la santé et des services sociaux;
- Le comité pourra intervenir sur tout autre sujet relié à son mandat avec l'accord des membres qui le compose.

La démarche de Lac à l'épaule nous a également permis d'obtenir un espace de discussion régulier et accessible. Depuis la fin janvier 2022, des rencontres statutaires de 30 minutes ont lieu toutes les 2 semaines. Cet espace, qu'il convient d'appeler comité de diligence, est composé de quatre personnes, soit Nathalie Rodrigue et Sarah Charbonneau du CISSS-AT et de Stéphanie Hein (CDC-T) et Marie-Eve Duclos pour la partie communautaire. Le mandat de ce comité est en cours de définition, mais sa mise en place répond à un besoin de pouvoir communiquer rapidement des enjeux ou préoccupations des organismes communautaires et d'orienter le suivi vers la bonne instance. Au total entre janvier et juillet, 7 rencontres statutaires du comité diligence ont eu lieu.

REHAUSSEMENT PSOC 21-22

Pour une 5e année consécutive, le PSOC a été rehaussé, la région s'est vue attribué un montant de 604 758\$ sur des besoins exprimés de plus de 7 500 000\$, donc un montant très loin de répondre aux besoins. Le comité partenariat a travaillé la proposition de répartition selon les critères définis par le MSSS et en excluant les organismes qui ne sont pas conformes à la convention PSOC, qui ont dépassé le seuil plancher et qui ont reçu du financement à la mission via leur secteur d'activité.

REHAUSSEMENT SECTORIEL DU PLAN D'ACTION INTERSECTORIEL EN SANTÉ MENTALE (PAISM) ET AUGMENTATION DES SEUILS PLANCHER

Pour la première fois, le MSSS dédia une enveloppe de rehaussement mission destinée exclusivement aux organismes du secteur santé mentale et c'est le comité partenariat qui a eu la responsabilité de répartir l'enveloppe entre les 24 organismes associés au programme santé mentale. Ce fut l'occasion pour le comité pré-partenariat de constater les iniquités créer par des seuils plancher qui ne sont plus représentatifs de la réalité d'aujourd'hui. C'est le 4 avril, en rencontre extraordinaire du comité partenariat en présence de la PDG, Mme Caroline Roy, que le CP adoptait l'application des nouveaux seuils planchers qui seront désormais utilisés jusqu'à ce que le comité de révision du cadre de référence ait terminé les échanges à ce sujet.

Nouveau seuil plancher

Typologie	Seuil national (\$)
Aide et entraide	261 625 \$
Milieu de vie et soutien à la communauté	435 325 \$
Hébergement temporaire	870 475 \$
Regroupement régional	476 316 \$

Le comité de révision-cadre s'est par la suite rencontré, afin de voir comment l'on pouvait ajuster les seuils plancher en prenant en considération le rayonnement supra-territorial et régionaux de certains organismes.

DIFFICULTÉS D'ACCÈS COMPTABLE

Avant même l'arrivée du printemps, plusieurs organismes nous ont contactés pour nous faire part de difficultés, voir de l'impossibilité d'obtenir leur état financier vérifié par une firme comptable dans les délais prescrit pour tenir leur AGA. La CROC-AT vous a interpellé afin de mieux documenter cette situation, ce qui nous a permis de constater qu'entre 10% et 25% des organismes pourraient être concernés par ces difficultés.

La CROC-AT a alors fait la demande au CISSS-AT d'assurer une souplesse et de mettre en place une procédure claire pour les organismes qui ne seraient pas en mesure de répondre à cette obligation de la convention PSOC afin de ne pas être pénalisé.

GUICHET D'ACCÈS À LA PREMIÈRE LIGNE (GAP)

Le CISSS-AT a rencontré les organismes de la région en février 2022 afin de leur présenter le GAP, ce nouveau projet s'adresse principalement aux personnes qui n'ont pas un médecin de famille. Les organismes étaient invités à s'inscrire au GAP, afin potentiellement recevoir des références de personnes qui ont des besoins en lien avec leur mission. La CROC-AT s'est proposée pour aider le CISSS-AT à adapter leur formulaire d'inscription pour qu'il corresponde mieux à la réalité du milieu communautaire.

COVID-19

Cette année, les comités statutaires spécifiques en lien avec la COVID (comité partenariat COVID et Comité de vigie régional) ont été abolis, c'est principalement par courriel ou sur demande de rencontre que nous avons pu faire part des questions et des enjeux des organismes en lien avec décret obligation vaccinal, passeport vaccinal (selon activité) et distribution de masque et des tests de dépistage.

Au total, c'est **62 rencontres** auxquelles nous avons participé en lien avec le CISSS-AT!

CTROC

La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), comme son nom l'indique est une organisation qui fonctionne avec un modèle coalitif, qui implique que pour bien jouer son rôle, l'engagement et la participation des membres sont incontournables. Voici en résumé les dossiers qui ont été discutés et travaillés par la CTROC (et ses membres) dans la dernière année :

La participation de la CROC-AT à 13 rencontres en visioconférence et deux rencontres en présence (Québec en octobre 2021 et Rivière-du-Loup en juin 2022), la CTROC s'est affairée à vous représenter (milieu communautaire en santé et services sociaux) dans les instances et dossiers suivants :

INSTANCES :

- Comité de liaison CTROC/MSSS
- Comité COVID (MSSS et TRPOCB)
- Comité de travail Cadre de gestion du PSOC
- RQ-ACA

REPRÉSENTATIONS :

- Ministre délégué à la santé et aux services sociaux M. Lionel Carmant

DOSSIERS :

Avec le MSSS

- Travaux sur le PSOC- phase 3....
- Addenda à la convention PSOC
- Difficulté des OC avec les firmes comptables
- Rehaussement PSOC 2021-2022 de 15M\$
- Passeport vaccinal et décret sur la vaccination des travailleurs.euses du milieu communautaire

Avec nos partenaires

- RQ-ACA et représentation au MTESS
- Engagez-vous pour le communautaire
- Rencontres avec la TRPOCB

Vie interne CTROC

- Exercice de vision
- Consolidation financière de la CTROC
- La régionalisation du PSOC
- Embauche d'un agent de communication

L'implication de la CROC-AT à la CTROC !

En plus de traiter l'ensemble des dossiers ci-dessus mentionné lors d'assemblée régulière, la CROC-AT s'implique plus particulièrement sur un comité.

Visualisez le rapport d'activité 2021-2022 de la CTROC ici !

COMITÉ PSOC

Marie-Ève Duclos fait partie du comité PSOC de la CTROC pour une 2e année. Ce comité a pour mandat de soutenir les délégués.es de la CTROC au MSSS (Comité de liaison et consultations ministérielles), de convenir d'orientations et stratégies communes concernant le dossier PSOC et de soutenir les TROC dans l'application régionale du PSOC.

Dans la dernière année, Marie-Ève a participé à 13 rencontres du comité PSOC, pour entre autres finaliser la consultation sur les variables, les facteurs d'exclusion et la reddition de comptes, l'assemblée consultative qui a eu lieu à Québec en octobre. Par la suite, le gros du travail du comité a été de documenter les deux autres modes de financement hors mission, c'est-à-dire, les ententes pour activité spécifique et les projets ponctuels. Un portrait comparatif entre les cadres normatifs, le cadre 3 modes (2008) et les cadres régionaux a été produit soulevant les enjeux potentiels pour les organismes communautaires. S'en suivra, pour la prochaine année, la phase consultative sur les 2 modes de financement.

CRITÈRE 3 : ENTRETENIR UNE VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

L'organisme recherche activement l'engagement de ses membres ou des personnes qui bénéficient de ses services ou de son intervention afin d'entretenir une vitalité interne en mettant en place des moyens pour faire connaître à ses membres ce qui se passe dans l'organisme et en organisant des consultations pour faire entendre leur point de vue.

L'organisme met également à profit l'expérience de son personnel, sollicite son expertise et favorise sa participation à ses instances démocratiques et aux sessions de travail ou aux groupes de discussion portant sur les orientations de l'organisme.

VIE ASSOCIATIVE

La vie associative, c'est se préoccuper de la vitalité interne de notre organisation. C'est faire connaître à ses membres sa réalité et ses besoins par divers outils de communication...

NOS OUTILS DE COMMUNICATIONS

Info-CA

3 Info-CA ont été produits et envoyés afin de vous tenir informé sur l'avancement de nos dossiers.

- Info-CA 23 sept., 1er et 8 déc. 2021 + AGA 26 oct. 2021
- Info-CA 17 et 26 janvier 2022
- Info-CA 16 et 21 mars, 18 mai 2022

36 Infolettres régulières, regroupant un ensemble d'information pertinente pour le milieu communautaire, ont été envoyées aux membres.

Nouveau cette année !

La CROC-AT a envoyé 14 Info-mob. à tous les OC de la région au courant de l'année.

ACCROC

Édition spéciale
25e de la CROC-AT !
Automne 2021



Édition spéciale
Mobilisation en région !
Printemps 2022



Site web & page Facebook

Nous continuons de publier chaque mois sur notre site web et notre page Facebook, les offres d'emploi et les événements de nos membres !

Nous avons publié
180 publications
dans l'année !



Offres d'emplois selon les régions :
<http://crocat.ca/emploi/>

Événements selon les régions :
<http://crocat.ca/evenements-organismes/>

Démarche vers un cadre de collaboration ROC/CDC/CROCAT

À la suite de l'adoption de nos nouveaux RG en AGS le 10 novembre 2020, le CA de la CROC-AT a entamé un processus d'élaboration d'un premier cadre de collaboration entre les ROC/CDC et la CROC-AT. L'objectif de ce cadre est de redéfinir ensemble, nos façons de travailler en collaboration. Pour ce faire, la CROC-AT, avec l'accord des ROC/CDC, a sollicité l'aide du Centre de formation populaire (CFP) pour les accompagner dans cette démarche. Les travaux ont débuté en septembre 2021. Dès la première rencontre, un échéancier a été créé avec l'objectif de présenter le Cadre de Collaboration à l'AGA de la CROC-AT de 2022.

Pour ce faire, un groupe de travail composé d'une représentante par organisation (ROC/CDC/CROC-AT) s'est rencontré à 7 reprises afin d'élaborer ensemble les éléments devant constituer le cadre de collaboration :



Valeurs



Rôles et
Responsabilités
des partenaires



Dossiers
communs et
partagés



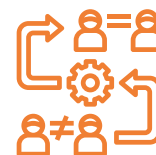
Mécanismes de
communication
et de
consultation



Mode de prise
de décision



Formation d'un
comité avec
mandat



Règlement
de conflits

Une rencontre de comité élargie, auquel s'est ajouté au groupe de travail 8 autres personnes en provenance de l'ensemble des territoires, a eu lieu le 5 avril. L'objectif de cette rencontre était de soumettre l'avancement des travaux à ce jour et d'obtenir des commentaires et suggestions pour la suite du processus. Une dernière rencontre du comité élargie est prévue en septembre 2022.

Comité ressources humaines

Le comité de ressources humaines s'est rencontré à deux reprises cette année, afin de poursuivre le travail de révision des grilles d'évaluation. Le comité devrait être en mesure de finaliser le tout dans la prochaine année.

Comité membership

C'est en avril 2021 que le CA de la CROC-AT adoptait et lançait son nouveau processus d'adhésion pour l'année 2021-2022 qui s'est échelonné sur plusieurs mois. Donc, en conformité avec sa politique de membership, le comité membership de la CROC-AT s'est rencontré à 5 reprises afin d'analyser les demandes d'adhésion des OC de la région et de classer chaque organisme dans la bonne catégorie de membres pour ensuite faire approuver leur adhésion par le CA de la CROC-AT. Au terme de cette première année d'adhésion directe, la CROC-AT compte déjà 95 membres officiels ! Merci de votre confiance !

Le comité membership est composé d'un.e membre de l'équipe de travail et d'un.e membre du CA de la CROC-AT. Les membres du comité cette année : David-Alexandre Desrosiers et Chantal Lalonde qui a été remplacé par Cindy Chalifoux.

VIE DÉMOCRATIQUE

L'organisme applique les principes démocratiques dans son fonctionnement afin de permettre aux membres de participer réellement aux processus de prise de décision de l'organisme. (ex. AGA, AGS, membership, RG et respect des normes du travail, LSSSS, loi des compagnies, etc.).

AGA du 26 octobre 2021

La CROC-AT a tenu son AGA 2021 en présence au Lac Flaviran de Rouyn-Noranda. Pour l'occasion, 33 personnes provenant de 29 organismes membres étaient présentes afin de vivre ensemble un moment de vie associative & démocratique de la CROC-AT, tout en soulignant les 25 ans de notre belle concertation régionale ! Merci de votre participation ! Lors de l'AGA, les membres du comité administratif ont été entérinés ou élus, pour une première depuis de nombreuses années. Le CA de la CROC-AT est complet avec 7 personnes administratrices. Hourra !



Cette année, nous remercions Mme Nancy Aubé du CAFA qui a agi à titre de présidente d'assemblée afin de nous animer une bonne partie de la journée. De plus, en après-midi, nous avons une formation de la firme C.C. Consultant sur "Le recrutement et la rétention de personnel en contexte de pénurie de main-d'œuvre", ainsi qu'un atelier "Le PSOC, son histoire, ses enjeux !" donné par Marie-Eve Duclos, coordonnatrice de la CROC-AT.

Les rencontres du comité administratif (CA)

Au total, 7 rencontres régulières ont eu lieu abordant, entre autres, les sujets suivants :

- Les affaires courantes de l'organisme
- Révision du plan d'action & planification 2021-2022
- Suivi des états financiers de la CROC-AT
- Intégration des nouveaux membres de CA & recrutement
- Membership & nouveau processus d'adhésion
- Suivi des divers comités (RH, membership, cadre collabo, CSS, LAL, QUINTET)
- Suivi des dossiers avec le CISSS-AT
- Suivi des dossiers CTROC

ÉVALUATION DU NOUVEAU PROCESSUS D'ADHÉSION DIRECTE À LA CROC-AT 2021-2022

Un an après avoir lancé son nouveau processus d'adhésion direct pour l'année 2021-2022, la CROC-AT trouvait important d'évaluer ce processus auprès des OC de la région. Nous voulions nous assurer que ce processus répondait bien aux besoins de la CROC-AT et de ses membres et aussi de connaître et de comprendre les embûches rencontrées par les groupes au moment d'adhérer à la CROC-AT.



**Formulaire
d'adhésion
2022-2023**

**Formulaire de
renouvellement
2022-2023**

**Formulaire de
renouvellement
pour partenaire
2022-2023**

Pour ce faire, un sondage fut lancé en février dernier en vue d'améliorer le processus pour l'adhésion 2022-2023. Ce sont 25% des OC de la région qui y ont répondu. Parmi les répondants, près de 90% ont adhéré à la CROC-AT pour l'année 2021-2022. De ce nombre, il y a près de 15% qui n'étaient pas membres auparavant. Ce sont donc de nouveaux membres à la CROC-AT !

À la suite des résultats du sondage, nous constatons que la majorité des répondants sont satisfaits du nouveau processus d'adhésion. Cependant, nous avons apporté quelques améliorations à notre formulaire d'adhésion, entre autres en nous assurant que le formulaire puisse être rempli directement en ligne. Nous avons également simplifié le formulaire de renouvellement en rendant la partie sur vos besoins facultative. Finalement, nous avons créé un formulaire spécifique pour nos partenaires, c'est-à-dire les ROC/CDC.

CRITÈRE 8 : UN CA INDÉPENDANT DU RÉSEAU

L'organisme communautaire autonome est issu de son milieu et non de ses établissements ou de ses institutions qu'elles soient fédérales, provinciales ou municipales (institutions gouvernementales, bailleurs de fonds, réseau public, instances scolaires ou municipales).

Les personnes qui travaillent pour le gouvernement, pour le réseau public ou qui sont bailleurs de fonds, etc., et qui désirent siéger au conseil d'administration (CA) d'un organisme communautaire autonome doivent le faire sur une base personnelle seulement.

L'organisme est libre de déterminer la composition de son conseil d'administration et ses règlements généraux sont clairs quant à la composition du CA et de sa liberté de l'élire démocratiquement. Votre conseil d'administration n'a pas de siège réservé pour un bailleur de fonds, un.e élu.e municipal.e, un.e représentant.e du CISSS ou CIUSSS ou de toutes instances publics.

COMPOSITION DU CA du 1er août 2020 au 31 juillet 2021

Cette année encore, marquée de transition, la CROC-AT a compté plusieurs personnes sur son CA, voici donc celles qui se sont impliquées :



Cindy Chalifoux
ÉLAN MDJR
poste Abitibi



Joanie Poliquin
CAPACS-AO
poste MRC Abitibi-Ouest



Francine Chalifoux,
Le Pilier
poste MRC Rouyn-Noranda



Marie-Eve Giroux
Centre des R.O.S.É.S de l'AT
poste toute provenance



Julie Dénommé
Liaison 12-18
poste Témiscamingue



Chantal Lalonde
Maison
d'hébergement Le Nid
poste MRC VO
Départ mai 2022



Guillaume Parent
Société Alzheimer A-T
poste toute provenance

COMITÉ MEMBERSHIP

Davide-Alexandre Desrosiers et Cindy Chalifoux
(en remplacement de Chantal Lalonde)

COMITÉ RH

Francine Chalifoux, Joanie Poliquin
et Marie-Ève Duclos

CRITÈRE 6 : LA POURSUITE D'UNE MISSION SOCIALE PROPRE À L'ORGANISME QUI FAVORISE LA TRANSFORMATION SOCIALE

La mission de l'organisme vise des changements sociaux (transformation sociale) afin d'avoir une société plus juste, équitable, égalitaire et démocratique et exempte de pauvreté, d'oppression, d'exclusion, de discrimination et d'abus de pouvoir de toutes sortes.

Par ses actions, l'organisme contribue à améliorer les conditions de vie des personnes et des collectivités en cherchant à changer les mentalités et à lutter contre les préjugés aux moyens de sensibilisation, d'information, de prévention, de promotion, d'éducation populaire et de défense collective des droits entre autres par des sessions de formation, débats, ateliers, animation de groupes de travail ou de discussion, publication de documents d'information, etc. Ce sont des approches novatrices, différentes et alternatives du réseau.



L'organisme répond également aux besoins de la communauté visée par sa participation à des luttes et des manifestations visant des changements à caractère politique ou conduisant à une plus grande justice sociale et au respect des droits des citoyennes et des citoyens. L'organisme démontre également qu'il peut s'adapter et déterminer de nouveaux besoins de la communauté visée par des approches souples et ouvertes.

NOS MOBILISATIONS : LA CAMPAGNE ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

Il s'agit d'une grande campagne nationale de mobilisation qui, depuis 2016, unit les différents secteurs de l'action communautaire autonome de partout au Québec. Elle vise une société plus juste où les droits humains sont pleinement respectés.

Concrètement, nous réclamons au gouvernement qu'il soutienne adéquatement l'ACA par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réalisant la justice sociale, notamment en réinvestissant massivement dans les services publics et les programmes sociaux.



ACTIONS RÉALISÉES CETTE ANNÉE

27 septembre 2021 : Grand rassemblement virtuel

Plus de 750 travailleuses.eurs et bénévoles d'organismes communautaires de partout au Québec se sont rassemblées.és le temps d'une heure pour s'informer des actions de mobilisation à venir dans le cadre de la campagne EV, le tout suivi d'échanges en sous-groupes par région.



25 octobre 2021 : Le communautaire en action !

Dans le cadre de la journée nationale de l'ACA ainsi qu'à l'approche de la mise à jour économique du Québec de la fin novembre, le communautaire s'est mis en action afin de rappeler au gouvernement caquiste de renforcer le filet social québécois pour plus de justice sociale !



En région, c'est près d'une trentaine de groupes qui se sont mobilisés soit en fermant complètement ou partiellement ou en organisant des actions.

La CROC-AT avec le RÉPAT et le Centre Entre-Femmes de R-N ont procédé à l'affichage des revendications du communautaire sur les colonnes Morris de

R-N. Le Centre Entre-Femmes de R-N a également fait du piquetage devant ses locaux sur l'heure du midi et la CDC-T a tenu une activité d'ÉPA avec ses membres.

18 janvier 2022 : 2e grand rassemblement virtuel

Ce sont encore des centaines d'organismes communautaires de partout au Québec qui étaient présents pour ce 2e grand rassemblement virtuel de mobilisation. Ce fut l'occasion de partager un moment collectif galvanisant en vue de préparer la vague de grèves, de fermetures et d'actions rotatives du 21 au 24 février 2022.



21 février 2022 : Carton rouge pour la CAQ ! Legault au banc des pénalités

C'est durant la semaine du 21 au 24 février derniers qu'a eu lieu une grande vague de 4 jours de grèves et d'actions rotatives à la grandeur du Québec. Cette journée d'action pour l'A-T était le 21 février et c'est près d'une soixantaine d'OC qui ont pris part à la mobilisation régionale.

L'action consistait à aller apposer ses cartons rouges de revendications, afin de les transmettre à la CAQ, sur un grand filet (représentation du filet social) installé à un endroit stratégique dans chacune des MRC. À la fin de l'activité, les cartons rouges ont été remis aux trois député.e.s de la région; soit Émilise Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda et Témiscamingue), Suzanne Blais (Abitibi-Ouest) et Pierre Dufour (Abitibi-Est) afin d'être amenés à l'Assemblée nationale.



De plus, sur l'heure du midi, à la Place de la Citoyenneté de R-N, les centres de femmes l'Érige et Entre-Femmes, le RFAT, le Point d'appui et le RÉPAT ont convié la population à une partie de soccer symbolique opposant les travailleuses du communautaire au gouvernement afin de démontrer que celui-ci ne joue pas franc jeu avec le communautaire en :

- brisant ses promesses de financement,
- par son obstruction à l'amélioration des conditions de travail,
- par la mise en échec des missions et des services des organismes
- par sa rudesse à l'égard des personnes marginalisées.



La CROC-AT en plus de participer à l'événement, prête main-forte dans la préparation de l'activité.

NOTRE PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Cette année, la CROC-AT a donné des entrevues concernant entre autres :

Vaccination et milieu communautaire

Le milieu communautaire préoccupé par la vaccination obligatoire et le passeport vaccinal - Radio-Canda ici Abitibi-Témiscamingue (21 septembre 2021)

La campagne Engagez-vous pour le communautaire

Cri du cœur des organismes communautaires - Noovo Abitibi-Témiscamingue (25 octobre 2021)

Des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue préparent des moyens de pression - Radio-Canda ici Abitibi-Témiscamingue (3 décembre 2021)

- Communiqué de presse (2 décembre 2021) - *Organismes communautaires en grève : L'Abitibi-Témiscamingue sera de la partie !*

Voici les articles médiatiques que nous avons couverts en région pour la journée du 21 février Carton rouge pour la CAQ !

- ICI Radio-Canada [Ça vaut le retour], Engagez-vous pour le communautaire: Grève d'actions rotative
- ICI Radio-Canada [L'heure du monde], Engagez-vous pour le communautaire: Reportage de Vincent Rességuier
- Journal Le Reflet du Témiscamingue, Une semaine d'action pour le communautaire, p. 5
- CKVM, Actualités - 21 février 2022
- Revue de presse du national



- Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, Le milieu communautaire réclame un rehaussement de son financement
- Le Citoyen de la Vallée-de-l'or et de l'Harricana, Des organismes communautaires manifestent à Amos
- ICI Radio-Canada [Des matins en or], Engagez-vous pour le communautaire: Début de campagne

Marche pour le climat du 24 septembre 2021

La CROC-AT était présente, avec une centaine d'autres personnes, à la marche pour le climat à RN organisé par le **Front commun** pour l'environnement A-T.



Marche pour la planète lors du jour de la terre le 22 avril 2022

La CROC-AT a pris part, en compagnie d'autres citoyen.ne.s, à la marche pour la planète, une fois de plus organisée à RN par le **Front commun** pour l'environnement A-T.

Bien que nous ayons été en crise pandémique mondiale pendant les deux dernières années, la crise climatique, elle, ne s'est pas mise sur pause, nous devons continuer nos luttes pour protéger notre planète !



NOS ADHÉSIONS

Coalition Solidarité Santé (CSS)

La CROC-AT a réadhéré à la CSS et a participé à son AGA du 30 septembre 2021 ainsi qu'à 2 autres AG au courant de l'année. Le contenu des rencontres portait entre autres sur les suivis des comités assurance-médicaments, démocratie et lutte aux changements climatiques.



Nous avons également partagé en novembre dernier les vignettes réalisées par le comité démocratie de la CSS, dénonçant la situation en résidences privées pour aînés.es (RPA) au Québec.

Visualisez tous les vignettes ici.

Nous avons assisté, le 8 décembre dernier, à la présentation des résultats du sondage sur les assurances collectives dans le milieu communautaire, sondage auquel nous vous avons invité à répondre l'an passé.

Visualisez les résultats ici.

L'AT est la deuxième région ayant le plus d'OC ayant répondu au sondage après Montréal ! **Merci de votre participation !**



De plus, nous avons partagé en juin dernier le feuillet explicatif sur l'assurance-médicaments au Québec réalisé par le comité assurance-médicament de la CSS.

Visualiser le feuillet ici.

NOS APPUIS

- Lettre d'appui au Programme des Techniques de travail social
- Lettre au Ministre des Finances " Pour un Québec résilient "
- Lettre aux député.e.s concernant l'assurance-médicaments publique et universelle

CRITÈRE 7 : FAIRE PREUVE DE PRATIQUE CITOYENNE ET D'APPROCHES LARGES AXÉES SUR LA GLOBALITÉ DES PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

L'organisme a une approche globale puisque ses actions indiquent une volonté d'agir sur les causes économiques, sociales, culturelles ou autres qui sont à la base de la situation des personnes auprès desquelles il intervient.

Quant aux approches citoyennes, elles renvoient, en grande partie, à la volonté de mobiliser les citoyennes et les citoyens autour d'enjeux collectifs, de faire place à leurs initiatives et de reconnaître leur expertise que ce soit par le biais de l'information, de débats, de consultations, de comités, de projets d'action communautaire ou d'éducation populaire ainsi qu'à ce qui a trait à la défense collective des droits.

L'organisme élabore aussi des outils de sensibilisation, de prévention, d'action et d'autoévaluation et collabore avec d'autres ressources du milieu puis réfère ses membres lorsque la situation ne relève pas de son champ de compétence.



ÉCOUTE COLLECTIVE DU BUDGET

Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique, elle, s'occupera de toi...

La CROC-AT a participé à l'écoute collective du budget du Québec 2022-2023 le 22 mars dernier à la Salle Laval Laflamme de Rouyn-Noranda en compagnie d'autres regroupements et OC de la région.

Analyse du budget du Québec 2022-2023

À la suite de l'écoute collective du budget le 22 mars dernier, la CROC-AT a participé avec d'autres groupes et regroupements de la région à l'analyse et l'écriture d'un communiqué de presse conjoint.

[Visualiser le communiqué de presse ici.](#)

CONSULTATION CTROC

Le 15 septembre 2021, la CROC-AT réunissait un comité consultatif, avec la participation de 13 organismes membres afin de réfléchir ensemble à la notion de régionalisation du PSOC sur les aspects suivants :

- Variables
- Critères d'exclusion
- Reddition de comptes

Ce qui a permis à la région de l'Abitibi-Témiscamingue de se positionner dans le cadre de la consultation de la CTROC à ce sujet.

TRAVAUX MSSS

Le MSSS nous en a fait voir de toutes les couleurs cette année, en changeant sans cesse les modalités et les échéanciers reliés aux travaux sur le PSOC. La CROC-AT a organisé un total de 6 rencontres en visioconférence (3 en décembre et 3 en février) avec une soixantaine de membres afin de transmettre l'information sur les nombreux changements des travaux sur le PSOC et surtout pour entendre les préoccupations et les attentes des organismes dans ce dossier.

FORMATION DE L'INDIGNATION À LA REVENDICATION CPRF

La CROC-AT qui coordonne le comité régional de mobilisation (comité mob.), a offert à 14 personnes de 12 OC différent de la région, la formation de l'indignation à la revendication donnée par le CPRF à raison de deux groupes; (groupe 1) les 24 et 26 janvier et (groupe 2) les 7 et 9 février 2022.

À la suite de cette formation, nous avons remarqué une plus grande mobilisation des groupes de la région lors de l'action d'EV du 21 février 2022, comparativement à la mobilisation similaire du 25 octobre 2021 et des autres mobilisations dans les 3 dernières années.

50% des OC participants étaient des groupes qui participent moins souvent aux mobilisations en région. Nous considérons avoir atteint notre objectif de vouloir susciter plus d'intérêt chez les OC de la région sur l'importance de se mobiliser.

La formation avait pour objectifs :

- Permettre au comité mob. d'être mieux outillé pour favoriser la participation des OC de l'A-T aux mobilisations
- Nous permettre de collectiviser nos enjeux afin de travailler ensemble à faire de la transformation sociale !

Marche contre le projet de loi 2 / Pas de recul sur les droits LGBTQ+ le 1er novembre 2021

La CROC-AT a marché avec une quarantaine de personnes à RN afin de dénoncer certains articles de la loi 2 qui comprenait d'importants reculs pour les personnes trans[1], non-binaires[2] et intersexes[3] entre autres !

Le tout fut organisé par la Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'A-T. De plus, Fierté VD a également organisé une marche à VD où une trentaine d'autres personnes étaient présentes.

Exemple de recul : L'obligation d'avoir recours à une chirurgie génitale pour changer la mention de sexe sur ses papiers d'identité alors que ce n'est plus obligatoire depuis 2015. Autrement dit, on obligerait les personnes à passer au bistouri pour changer une seule lettre sur leur papier d'identité ! Ce fameux « F » ou « M » pour « Féminin » ou « Masculin ».



QUELQUES DÉFINITIONS

[1] Personne trans : Terme générique qui désigne une personne dont l'identité de genre ne correspond pas à celui lui ayant été attribué à la naissance. Le mot trans englobe les mots « transgenre » et « transsexuel », considérés obsolètes de nos jours.

[2] Personne non-binaire : La non-binarité est un concept utilisé en sciences sociales pour désigner la catégorisation des personnes, dites non-binaires ou genderqueer, dont l'identité de genre ne s'inscrit pas dans la norme binaire, c'est-à-dire qui ne se ressentent ni homme, ni femme, mais entre les deux, un « mélange » des deux, ou aucun des deux.

[3] Personne intersexe : Personne dont le sexe biologique ou assigné à la naissance présente naturellement des caractéristiques qui ne sont pas strictement masculines ou féminines.



LEXIQUE

ACA : action communautaire autonome
ACCROC : Bulletin d'information de la CROC-AT
AFAT : Association de la Fibromyalgie de l'Abitibi-Témiscamingue
AG : Assemblée générale
AGA : Assemblée générale annuelle
AGS : Assemblée générale spéciale
AO : Abitibi-Ouest
APHT : Association des Personnes Handicapées de Témiscaming
AQDR : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
AT : Abitibi-Témiscamingue
ATNQ : Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec
CA : Conseil d'administration
CAAP : Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes
CAB : Centre d'action bénévole
CAFA : Le Centre d'Animation, de Formation et d'Accompagnement
CALACS : Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAPACS AO : Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel de l'Abitibi-Ouest
CDC : Corporation de développement communautaire
CFP : Centre de Formation Populaire
CISSS-AT : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
CP : Comité partenariat
CPRF : Carrefour de participation, ressourcement et formation
CPS : Centre de prévention du suicide
CROC-AT : Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue

CSS : Coalition Solidarité Santé
CTROC : Coalition des tables régionales des organismes communautaires
ÉPA : Éducation populaire autonome
GAP : Guichet d'accès première ligne
LAL : Lac à l'épaule
LSSSS : Loi sur les services de santé et les services sociaux
MDJ : Maison des jeunes
MRC : Municipalité régionale de comté
MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
OBNL : organisme à but non lucratif
OC : organismes communautaires
OCA : organismes communautaires autonomes
OCASSS : organismes communautaires autonomes œuvrant en santé et services sociaux
ORDET : Organisme régional de développement Éduco-Témis
PAGAC : Le Plan d'action gouvernemental sur l'action communautaire
PDG : président-directeur général
PHAR : Personnes handicapées Amos région
PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires
QUINTET : coalition de regroupements régionaux qui travaille de concert sur les enjeux et les préoccupations communes du milieu communautaire
RAIDDAT : Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue
RAPHAT : Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue
REPAS : Regroupement d'entraide des personnes assistées sociales de Rouyn-Noranda

LEXIQUE

RÉPAT : Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue

RFAT : Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue

RG : Règlements généraux

RH : ressources humaines

RN : Rouyn-Noranda

ROC : Regroupement d'organismes communautaires

RPA : Résidences privées pour aîné.e.s

RPAAO : Regroupement des proches aidants d'Abitibi-Ouest

RQ-ACA : Réseau québécois de l'action communautaire autonome

SAAT : Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue

SSS : Santé et des Services sociaux

TCROCASMAT : Table de concertation régionale des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue.

TNCDC : Table nationale des corporations de développement communautaire

TROC : La Table Régionale des Organismes Communautaires

TRPOCB : Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

VD : Val d'Or

VVB : Val-Paradis, Villebois et Beaucanton

Votre équipe pour l'année 22-23 !



MARIE-ÈVE DUCLOS
COORDONNATRICE

**DAVID-ALEXANDRE
DESROSIER**
AGENT DE LIAISON

TAMARA GINTRAND
ADJOINTE
ADMINISTRATIVE

DAMIEN MONGSI
STAGIAIRE UQAT